Annexe : Note descriptive à compléter pour chaque séminaire

I. Informations générales

I.a. Intitulé de la formation : ***DE LA GOUVERNANCE DES CRISES A LA CRISE DES GOUVERNANCES***

I.b. Lieu du séminaire : *ENA-Paris*

I.c. Nombre maximum de participants : *de 15 à 25 participants*

I.d. Niveau minimum de français requis : *niveau égal ou supérieur à B2*

I.e. Public cible :

Représentants des secteurs privé et public, fonctionnaires, administrateurs, agents concernés par les questions européennes (pays membres de l'UE, pays tiers, pays membres, membres associés et observateurs de l'OIF). Les participants à cette formation sont nécessairement amenés à utiliser le français dans leur contexte professionnel actuel et futur.

I.f. Procédure d'inscription :

Les sélections des candidats s'effectueront sur la base des profils ainsi que du niveau linguistique. Un niveau B2 minimum en français est un prérequis indispensable. L'équipe des coordinatrices de l'Initiative francophone d'établissement de l'ENA s'engage à veiller à ce critère de sélection. Les dossiers des candidats seront étudiés conjointement par l'ENA et l'OIF.

I.g. Nombre de salles mobilisées : *une salle équipée et une classe virtuelle*

I.h. Matériel mis à disposition des formateurs : *salles équipées, vidéoprojecteur, sonorisation, logiciel de classe virtuelle*

II. Calendrier d'exécution

II.a. Lancement de l'appel à inscription : *le 1er juin 2021*

II.b. Date limite d'inscription : *le 6 septembre 2021*

II.c. Date à laquelle les candidats retenus recevront une confirmation d'inscription : *au plus tard le 13 septembre 2021*

II.d. Dates de communication des listes des inscrits aux intervenants : *24 septembre 2021*

II.e. Dates de formation : *du 4 au 7 octobre 2021*

III. Programme prévisionnel

III.a. Note de contexte :

Dans un contexte international et interne difficile, l'Union européenne a été confrontée à une multitude de défis d'ordre financier, économique, énergétique, humanitaire, sécuritaire et sanitaire. La gestion de ces crises de différentes natures a mis à jour des insuffisances dans de nombreuses procédures décisionnelles. A chaque fois, l'Union européenne a recherché des solutions nouvelles, flexibles et viables en ajustant, complétant et renforçant les instruments de gouvernance existants. Cependant, les réponses apportées pour faire face à ces crises suivent des logiques qui peuvent être

de nature supranationale, inter-gouvernementale voire mixte. La complexité qui en découle reste difficile à maitriser, même pour les experts. Cette formation s'adresse à tous ceux qui souhaitent comprendre les mécanismes décisionnels dans différents domaines d'intervention de l'Union européenne et mesurer l'impact de la crise sanitaire sur l'ensemble des processus et procédures.

III.b. Objectifs de la formation :

- *Comprendre les mécanismes décisionnels de l'Union européenne*
- *S'interroger dans quelle mesure la gouvernance des crises de différentes natures a remis en question les modes de gouvernances au sein de l'Union européenne*
- *Mesurer l'impact de la crise COVID sur l'ensemble de processus et procédures*

III.c. Format de la formation :

Les séances sont conduites de façon interactive et construites autour d'exercices et de mises en situation afin de permettre aux participants de mettre immédiatement en pratique les éléments présentés.

III.d. Noms et biographie des intervenants :

***Pierre BERTHELET** est un intervenant régulier à Sciences Po Lille (Master défense et gestion de risques) et à la Faculté de droit de Strasbourg (Master droit pénal de l'UE) ainsi que Chercheur au CDRE (UPPA). Il est aussi Membre du Comité de rédaction des Cahiers de la sécurité et de la justice et du Comité de la Revue du droit de l'Union européenne, de l'Association française du droit de la sécurité et de la défense (AFDSD), ainsi que du Conseil d'administration de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ). Il organise des sessions de formation inter-écoles dans le cadre du Réseau des écoles du service public (RESP).*

***Jérôme BROUILLET** est actuellement Secrétaire général adjoint aux affaires européennes (SGAE). Avant de rejoindre le SGAE, il était chef du bureau de la stabilité financière, de la comptabilité et de la gouvernance des entreprises à la Direction générale du Trésor. Diplômé de l'Ecole nationale d'administration (ENA), magistrat de la Cour des comptes, il a intégré la Direction générale du Trésor en 2012, d'abord comme chargé des négociations commerciales sur les services, puis comme chef du bureau de l'environnement et de l'agriculture. Il a notamment participé aux négociations de la COP21.*

***Olivier COPPENS** a rejoint la Représentation de la Commission européenne en France à Paris en 2014 en tant qu'attaché économique, où il travaille sur les réformes liées au semestre européen dans les domaines de l'innovation, des services, du numérique, de l'énergie et de l'éducation. Il a travaillé comme économiste à la Commission européenne depuis 2002, où il a été en charge de la veille économique de la politique des marchés publics, de la renégociation de l'Accord sur les Marchés publics à l'OMC, de l'initiative sur l'accès aux marchés publics par des entreprises des pays non-européens, de la préparation du 4ème paquet ferroviaire et de la politique industrielle dans le secteur ferroviaire. Il a également travaillé au ministère des Affaires étrangères belge (2006). Il est diplômé ingénieur de gestion de formation (ULB Solvay, 1999) et en économie européenne (Collège d'Europe, 2001).*

***Jean-Michel EYMERI-DOUZANS** est le directeur-adjoint de Sciences Po Toulouse. Professeur des Universités en Science politique, il a dirigé pendant cinq années le Laboratoire des sciences sociales du politique (LaSSP- EA n°4175), et en anime toujours l'Axe 1. Il a créé et anime le Master « Conseil et Expertise en Action publique » (CEAP, Toulouse-Sofia-Libreville). Il a créé et préside depuis le Groupe d'études permanent n° XVII « Sociology of the State : Reforms & Resilience » du GEAP-Institut international des sciences administratives (Bruxelles).*

François LAFARGE *est spécialisé en droit public (français, européen, comparé et transnational) ainsi qu'en gestion publique. Son principal thème de recherche a trait à l'évolution de la fonction exécutive et aux nouvelles formes de gouvernance dans l'Union européenne. Il est titulaire d'une maîtrise d'histoire et d'un doctorat en droit de l'Institut universitaire européen (Florence) où il a également été chercheur postdoctoral (Robert Schuman Centre for Advanced Studios). Il a enseigné dans plusieurs universités et écoles d'administration en Europe et aux Etats-Unis. Il est également maître de conférences associé à l'IEP de Strasbourg où il enseigne en droit administratif français, anglais et européen. Il a codirigé le groupe d'étude permanent « Droit et administration » du Groupe européen d'administration publique et est rédacteur en chef adjoint de la Revue française d'administration publique. Ses publications portent sur le droit administratif européen, les agences (exécutives et de régulation, nationales et européennes), la coopération administrative pour la mise en œuvre du droit de l'Union européenne et les nouvelles formes de gouvernance européennes.*

Yves PASCOUAU *est Directeur de European Policy Centre. Ses recherches et publications portent essentiellement sur l'espace Schengen, les politiques européennes et nationales en matière d'immigration, d'asile et d'intégration. Il travaille notamment sur le développement de la politique de l'UE dans ces domaines. Avant de rejoindre European Policy Centre, il a travaillé comme chercheur en France (Université de Pau et des Pays de l'Adour) où il a obtenu son doctorat en droit public et en Belgique (Université Libre de Bruxelles).*

Guillaume ROTY *est diplômé de Sciences Po Paris et actuellement attaché gouvernance économique, en charge du semestre européen à la Représentation de la Commission européenne en France. Avant d'occuper son poste actuel, il était coordinateur de politiques dans le secteur bancaire (aides d'Etat) et transport (antitrust) à la Direction générale de la concurrence de la Commission européenne et consultant en stratégie formation à McKinsey & Company.*

Eulalia RUBIO *est chercheur senior à l'Institut Jacques Delors. Les recherches d'Eulalia RUBIO et ses publications portent notamment sur le budget de l'UE, la crise de la dette souveraine dans la zone euro, la gouvernance de l'UEM et l'avenir du modèle social européen. Avant de rejoindre l'Institut Jacques Delors, elle a été pendant presque dix ans dans des postes de recherche universitaire, travaillant sur des thèmes liés à l'européanisation des politiques nationales et régionales, la réforme des systèmes de protection sociale et l'impact des politiques de cohésion de l'UE. En 2007, elle a soutenu sa thèse doctorale en sciences politiques à l'Institut universitaire Européen de Florence. Avant cela, elle a été assistante de recherche au Département de sciences politiques de l'Université Pompeu Fabra (Barcelone), période pendant laquelle elle a participé à plusieurs recherches et a exercé en tant que professeur assistante pour les cours de sciences politiques, méthodologie de la recherche, analyse des politiques publiques et économie politique. Après avoir soutenu sa thèse et avant de rejoindre l'Institut Jacques Delors, elle a été professeure associée en politique comparée à l'Université Pompeu Fabra.*

Jean-Arnold VINOIS *est Conseiller pour les enjeux de politique énergétique européenne. Il est également directeur honoraire à la Commission européenne – Direction générale de l'énergie. Depuis avril 2013, il est conseiller spécial du Commissaire de l'énergie, Günther Oettinger. Entre 2011 et 2013, il a été directeur du marché intérieur de l'énergie au sein de la Direction générale pour l'énergie, couvrant notamment les marchés de gros et de détail de l'électricité et du gaz, la sécurité de l'approvisionnement énergétique et les réseaux énergétiques. Auparavant (2006-2013), il a été Chef d'unité responsable de la politique énergétique, de la sécurité d'approvisionnement et des réseaux. Il a également exercé la profession d'avocat avant de rejoindre la Commission européenne en 1987.*

Tancrède VOITURIEZ *est économiste à l'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDRI, Paris) où il développe un programme de recherche sur l'économie bas carbone. Il est également romancier. Son dernier roman « L'invention de la pauvreté » est paru en février 2013 chez Grasset. Après un doctorat en économie sur l'instabilité des marchés de matières premières, Tancrède VOITURIEZ rejoint l'ONG Solagral en 1999, puis le CIRAD en 2000 et l'IDDRI en 2005 pour y développer les activités de recherche sur les effets de la mondialisation sur le*

développement durable. Il coordonne sur ce sujet des projets pour la Commission européenne, le Parlement européen et le China Council for International Cooperation on Environment. Depuis 2010, ses travaux portent sur les conditions de mise en œuvre des politiques de développement durable. Ils se concentrent sur le financement public international et les mesures de soutien aux technologies vertes.

III.e. Programme prévisionnel :

Ce séminaire organisé avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie est consacré à la promotion et à la valorisation de la langue française dans le milieu professionnel. Le programme se veut hautement interactif et participatif, alimenté par des sessions de partage d'expérience, des exemples concrets et des études de cas.

Les participants seront répartis en petits groupes pendant la formation et seront chargés de produire un document d'état des lieux, et d'influencer les points de dysfonctionnement et les solutions possibles dans chaque domaine concerné :

- *Les mécanismes décisionnels de l'Union européenne (énergie, gouvernance économique, gestion de frontières et politique migratoire, etc.)*
- *La remis en question les modes de gouvernances au sein de l'Union européenne*
- *L'impact de la crise COVID sur l'ensemble de processus décisionnels*